

Fiche Technique : autorisation rejet littoral Gabon

Accompagnement de bout en bout pour sécuriser l’obtention et le maintien de l’autorisation de rejet en mer au Gabon, du diagnostic initial au suivi post-autorisation.

Objectifs de la mission

- Obtenir et conserver l’autorisation de rejet littoral au Gabon.
- Démontrer la conformité des effluents et la non-dégradation du milieu marin (estuaires, mangroves, baies).
- Structurer un dossier probant (scientifique, réglementaire, technique) articulé avec l’EIE, le PGES et l’ISO 14001.
- Dimensionner, fiabiliser et documenter les procédés de traitement, l’autocontrôle et les plans d’urgence.
- Anticiper l’instruction, les contrôles, les renouvellements et limiter les allers-retours avec l’administration.
- Cartographier les parties prenantes et organiser un reporting clair et traçable.

Résultat attendu : une autorisation solide, alignée sur vos capacités opérationnelles, réduisant les risques juridiques, financiers et réputationnels.

Cible / Bénéficiaires

- Exploitants côtiers au Gabon : pétrolier, gazier, minier, bois, agroalimentaire, hôtellerie, logistique portuaire.
- Sites en zones portuaires et industrielles (Owendo, Port-Gentil, Libreville/estuaire du Komo).
- Terminaux pétroliers, bases offshore, zones industrielles en façade maritime.
- Directions et équipes QHSE, exploitation, maintenance, environnement.

Durée de la mission

Les délais dépendent de la complexité du site, de la saisonnalité des mesures et des échanges avec l’administration. La planification est ajustée pour limiter les impacts sur l’exploitation.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial	Caractériser effluents, variabilité et points d’émission	Variable (campagnes représentatives)
EIE & modélisation de dispersion	Évaluer panaches, scénarios prudents, compatibilité milieu	Variable (saisonnalité, données marines)
Montage du dossier & dépôt	Structurer la preuve technique et réglementaire	Fonction du périmètre
Instruction administrative	Réponses ciblées aux questions, ajustements	Selon autorités

Post-autorisation : suivi continu, autocontrôle, audits internes, préparation du renouvellement.

1) Diagnostic initial et audit

- Plan d'échantillonnage représentatif (MES, DBO, DCO, HCT, métaux, salinité, pH, T°).
- Traçabilité métrologique, chaîne de garde, maîtrise des incertitudes.
- Analyse des pics (nettoyages, maintenance) et options d'égalisation/rétention.

2) Étude d'impact & modélisation de dispersion

- Hydrodynamique locale (marées, vents, bathymétrie, courants).
- Scénarios défavorables, cartes de panaches, compatibilité avec seuils du milieu.
- Traduction en prescriptions de localisation/traitement/suivi.

3) Solutions techniques & PGES

- Chaînes modulaires: égalisation, séparation HC, physico-chimie, biologique, filtration/désinfection.
- Redondance, maintenabilité, métrologie, modes dégradés et procédures arrêt/redémarrage.
- Intégration à l'ISO 14001, routines d'autocontrôle et indicateurs.

4) Montage du dossier d'autorisation

- Pièces administratives, preuves analytiques, EIE/modélisation, schémas de traitement.
- Plans de suivi et d'urgence, autocontrôle, reporting traçable.
- Points de cadrage avec l'autorité pour valider hypothèses et éviter incompréhensions.

5) Instruction et interactions

- Réponses rapides et étayées (notes techniques, extraits EIE, schémas).
- Alignement des engagements avec les capacités réelles (QHSE, exploitation).

6) Post-autorisation, suivi et renouvellement

- Fréquences de contrôle alignées risques, seuils d'alerte, audits internes, revues de direction.
- Plans d'urgence testés, retours d'expérience, digitalisation de la traçabilité.
- Campagnes renforcées et mise à jour des hypothèses pour le renouvellement.